

Fiche 1 - Novembre 2009

DES DEMANDES RÉALISTES ET JUSTIFIÉES

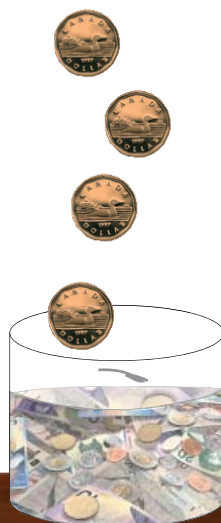
- Hausses salariales prévisibles dans le secteur privé au Canada en 2010 : 2,8 %
- Taux d'inflation cible de la Banque du Canada pour 2010 : 2 %
- Retard salarial des employées et des employés de l'État québécois par rapport à l'ensemble des personnes salariées pour des emplois comparables : 7,7 %
- Demande du Front commun pour 2010, 2011 et 2012 : 2 %
- Demande de rattrapage du Front commun : 1,75 % par année
- Sur le plan sectoriel : appliquer les correctifs nécessaires aux échelles de traitement ainsi que l'instauration de nouvelles primes et l'ajustement de celles existantes.



« Nous voulons que notre travail soit reconnu à sa juste valeur! »

« On a besoin d'une fonction publique performante et motivée »

Monique Gagnon-Tremblay, Présidente du Conseil du trésor, à la suite de l'annonce du Front commun, 11 mai 2009



UN INVESTISSEMENT DES PLUS RENTABLES!

- L'argent ainsi investi dans nos conditions salariales sera réinvesti dans l'économie et appuiera la relance économique, sans oublier qu'une part de ces revenus retournera directement dans les coffres de l'État
- Pour chaque dollar que le gouvernement nous verse en salaire :
 - 62,5 % vont à la consommation de biens et de services contribuant à la santé économique des régions;
 - 7,4 % sont épargnés par les salariées et salariés ou utilisés pour rembourser des dettes;
 - 30,1 % retournent dans les coffres des gouvernements à titre d'impôts sur le revenu.

UN PARTAGE ÉQUITABLE DE LA RICHESSE!

Pendant que les pauvres s'appauvrissent et que les riches s'enrichissent, les meilleurs outils de distribution de la richesse demeurent la fiscalité et les services publics.

Au lendemain du décret, Jean Charest prétendait que l'état des finances publiques l'obligeait à geler nos salaires. Pourtant, depuis ce temps, son gouvernement a trouvé pas moins de 5 milliards de dollars pour de nouvelles dépenses récurrentes et pour réduire les impôts.

On le voit, tout est une question de choix politique.

Qu'est-ce qu'on attend pour aller réclamer l'argent qui nous est dû auprès du gouvernement fédéral?

Il serait grandement temps que le gouvernement Charest passe à l'action pour obtenir d'Ottawa une compensation de 2,6 milliards de dollars pour l'harmonisation de la TVQ avec la TPS. L'Ontario a récupéré 4,3 milliards auprès du fédéral!



« Ce qui est bon pour pitou est bon pour minou »

DÉTRUISONS LES MYTHES!

« On le sait ben... Les gens qui travaillent pour le gouvernement, c'est des gras durs... »

Il faut savoir que...

Notre retard salarial par rapport aux travailleuses et travailleurs du secteur privé, du fédéral, des municipalités, des sociétés d'État et des universités était de 7,7 % l'an passé*.

Depuis 2003, notre pouvoir d'achat n'a même pas suivi l'inflation. Il a plutôt reculé de 4 % en moyenne, et ce, au coeur d'une période de grande prospérité économique.

Des gras durs ? Pas vraiment !

D'ailleurs, si c'était vrai, tout le monde voudrait y travailler. Et ce n'est pas le cas!



QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ALLER CHERCHER LES FORTUNES QUI DORMENT DANS LES PARADIS FISCAUX ?



Les banques canadiennes, à elles seules, ont pu éviter de payer au gouvernement fédéral près de 16 milliards de dollars en 15 ans.

Les transferts financiers du Canada vers la Barbade, par exemple, ont fait un bond spectaculaire de 3 600 % en 13 ans, passant de 628 millions de dollars à 23,3 milliards de dollars en 2001.

Le Québec n'a pas les moyens de laisser filer autant d'argent dans les paradis fiscaux.